



FORMATION Maintien et Actualisation des Connaissances AMIANTE OPERATEUR SOUS SECTION IV

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES : Savoir travailler dans un milieu amianté

CONTENU DE LA FORMATION : Conforme au décret du 23 février 2012

MODALITES PEDAGOGIQUES POSSIBLES :

☒ **En présentiel**, en centre de formation ou en entreprise, en groupe ou individuel.

☐ **En classe virtuelle** (à distance en Visio conférence), en groupe ou individuel.

☐ **En distanciel** : Module interactif à réaliser seul en entreprise ou chez soi (assistance téléphonique si besoin)

☐ **En multi-modal V1** : En visio conférence avec le formateur puis regroupement en présentiel.

☐ **En multi-modal V2** : Module interactif à réaliser seul en entreprise ou chez soi (assistance téléphonique si besoin) puis regroupement en présentiel.

Durée en heures : 7 heures

CONDITIONS D'INSCRIPTION PRE REQUIS : Pour toutes modalités, maîtriser la langue française.
Fournir un certificat d'aptitude au poste. Fournir l'attestation de formation initiale

En classe virtuelle : disposer d'un PC ou tablette et d'une liaison internet. Avoir travaillé ou travailler dans la propreté ou l'alimentaire.

En multi-modal : disposer d'un PC ou tablette et d'une liaison internet.

RESULTAT ATTENDU : Savoir travailler en milieu amianté, obtenir la certification SS4

FINANCEMENT POSSIBLE : Fond d'entreprise, OPCA, fond individuel, AIF.

PROGRAMME - ACTION DE FORMATION : aller vers
formation en présentiel

RS6417

Certificateur : Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/12/2027

SASU FORMATIONS ET CONSEILS

SIRET 852 085 729 00014 APE 8559A N° agrément 84630510763

Entreprise exonérée de TVA article 261-4-4 du CGI

Toute correspondance est à envoyer au : **10 rue des papeteries 63300 THIERS**



**PROGRAMME DE FORMATION AMIANTE OPERATEUR SOUS SECTION IV Maintien et
Actualisation des Connaissances
PROGRAMME EN PRESENTIEL**

	DOMAINES DE COMPETENCES	POINTS ABORDES
1	Savoir reconnaître l'amiante	
		Définition de l'amiante
		Les effets sur la santé
		Les matériaux contenant de l'amiante
		Les interventions susceptibles d'émettre des fibres d'amiante
2	Connaître la démarche prévention du risque amiante	
		VLE/VLEP/ Modes opératoires
		Connaître les formations réglementaires
		Connaître les acteurs de la prévention
		Le suivi des salarié
		Connaître le dispositif de formation à l'amiante
3	Connaître les méthodes de prévention du risque amiante	
		Connait des valeurs d'empoussièrement selon un processus
		Connaître les méthodes visant à réduire l'émission de fibres.
		Appliquer un mode opératoire

METHODE PEDAGOGIQUE : Méthode interrogative, explicative et démonstrative reposant sur de nombreux exercices dont 50% de mise en situation.

METHODE D'EVALUATION : Questionnaire réponses ouvertes de 20 minutes. Evaluation pratique d'une heure.

La certification est une attestation de compétence individuelle.

Elle doit être remise (envoyée) directement au stagiaire (décret du 23/02/2012).

L'examen de certification est séquencé de trois domaines de compétences pour lesquelles il faut à minima 50% de réussite.

Le fait d'assister à la formation ne prévaut pas l'obtention de la certification.

Dans le cas d'un échec à un ou plusieurs domaines de compétences, le stagiaire pourra repasser son test à une date ultérieure (avec ou sans formation complémentaire) par le biais d'un test dématérialisé sans coût supplémentaire.

DATE ET SESSIONS DES FORMATION :

A la demande, nous contacter.

Sur sessions programmées, lien Carif oref.

SASU FORMATIONS ET CONSEILS

SIRET 852 085 729 00014 APE 8559A N° agrément 84630510763

Entreprise exonérée de TVA article 261-4-4 du CGI

Toute correspondance est à envoyer au : 10 rue des papeteries 63300 THIERS